

DIAGNOSTIC AGRICOLE ET FONCIER

Finalités : installer de nouveaux agriculteurs, diversifier l'agriculture locale

Objectifs opérationnels :

- Connaître la situation (état des lieux de l'agriculture et du foncier, dynamiques à l'œuvre) et appréhender les enjeux
- Faire émerger et diffuser une culture du développement agricole et rural
- Associer le plus possible élus, acteurs et habitants du territoire au devenir de l'agriculture, de la forêt et de l'espace rural
- Définir une politique intercommunale
- Innover en expérimentant des modes d'intervention, de financement et des pratiques partenariales inédits

Pourquoi un diagnostic

Le diagnostic agricole et foncier apporte un socle de connaissances socio-économiques fondées sur :

- Des données et informations objectives provenant de tous types de sources officielles ou vérifiées
- Des analyses étayées et argumentées résultant d'un travail collaboratif entre milieu professionnel, experts, associations, élus, propriétaires, habitants

Ce diagnostic a 2 objets complémentaires l'un de l'autre, en lien direct avec les missions du pays de Tulle en tant que territoire de projet et les compétences et politiques territoriales de Tulle agglo. Ces 2 objets sont

- La définition d'une politique intercommunale d'accompagnement de l'agriculture du territoire, s'agissant notamment de la dynamique d'installation et de diversification ;
- La révision à moyen terme du SCoT du Pays de Tulle dans son périmètre actuel ou révisé.

CARACTERISTIQUES DE LA COMMANDE

Pour Tulle agglo

Dans une perspective de définition et de mise en œuvre d'une stratégie territoriale pour l'agriculture et l'alimentation, fournir un diagnostic approfondi sur l'agriculture locale et la dynamique foncière, propre à permettre aux élus de définir au cours du présent mandat des modalités d'intervention visant

- A favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs et à accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs (augmenter le nombre des installations)
- A encourager la diversification agricole et autour de l'agriculture
- A mieux valoriser les productions locales d'origine agricole

Pour les autres communautés de communes

Ce diagnostic constituera une solide base de connaissance et de réflexion pour tout éventuel projet d'accompagnement ou de préservation des activités agricoles.

Il sera aussi directement exploitable pour les documents stratégiques et politiques intercommunales d'aménagement de l'espace.

Pour le Syndicat mixte du pays de Tulle et l'ensemble du territoire

Ces travaux fourniront un matériau suffisamment riche, propre à favoriser des projets entrant dans la stratégie territoriale, notamment selon la méthode LEADER.

On insistera sur le double principe dynamique et participatif que doit intégrer dès le stade de cette étude l'ensemble de la démarche, l'objectif ici recherché étant la mobilisation des acteurs autour des enjeux et la constitution d'un partenariat local durable.

LA MISSION (présentation synthétique)

La mission comportera 2 volets complémentaires

1. Le recueil, l'organisation, la cartographie et l'analyse d'informations
2. L'animation de groupes de travail et d'ateliers

1. LE RECUEIL, L'ORGANISATION, LA CARTOGRAPHIE ET L'ANALYSE D'INFORMATIONS

Présentation générale du territoire

L'agriculture du territoire

- La démographie agricole, ses caractéristiques
- Le foncier, son organisation, ses caractéristiques, les mouvements, les évolutions. Une sous partie traitera de la qualité et des potentialités des sols et milieux.
- Les exploitations : types, statuts, taille, facteurs de production...
- Les productions dans le détail, l'agriculture biologique, les signes de qualité, les filières
- L'économie de l'agriculture locale : potentiel et efficacité économique des exploitations, investissements, emprunt, endettement, aides
- Dynamique d'installation et stratégies foncières des cédants : nombre d'installations de nouveaux agriculteurs, nature de ces installations, transmission cadre familial/hors cadre familial, choix d'orientations, freins à l'installation repérés, destination de la SAU libérée

Zoom sur les exploitants de 50 ans et plus

L'étude analysera la situation de ces exploitations (y compris celle dont le siège est extérieur au territoire) et le projet des agriculteurs concernés (base statistique complétées par enquêtes de terrain) :

- Typologie et caractéristiques des exploitations concernées
- Exploitations avec/sans repreneurs identifiés
- Projets personnels des agriculteurs concernés : transmission dans le cadre familial/hors cadre familial, vente/location terrains, bâtiments, habitations, destination (changement d'usage...), freins identifiés...

Cette analyse portant sur les agriculteurs approchant de l'âge de la retraite sera la base d'un travail participatif au plus près des agriculteurs, propriétaires, élus et habitants (voir 2. L'animation de groupes de travail et d'ateliers).

La forêt

- Surfaces boisées : répartition feuillus / résineux
- Répartition des propriétés par tranches de superficie
- Nombre de propriétaires, parcellaire
- Etat de la forêt
- Valorisation économique
- Modes d'exploitation
- Documents de gestion durable
- Règlementation des boisements
- Infrastructures forestières
- Caractéristiques des surfaces boisées propriété d'agriculteurs, usages, valorisation
- Localisation des parcelles boisées convenant pour un usage agricole

Ce socle d'informations mises en forme et cartographiées et commentées sera porté à connaissance des acteurs du territoire et sera la base d'une approche participative sous forme de groupes de travail ou ateliers « à géométrie variable » de l'échelle intercommunale à l'échelle de la commune

2. L'ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL ET D'ATELIERS

L'étude intégrera un ensemble d'éléments ou contributions issus de travaux collaboratifs conduits à l'échelle intercommunale ou communale, selon les objectifs à atteindre.

L'animation de groupes de travail ou d'ateliers devra donc recourir à des méthodes éprouvées ou expérimentales pour susciter l'intérêt et la participation la plus ouverte possible dans un objectif constructif de recherche de solutions partagées aux questions prioritaires.

Identification des enjeux

Approche de type AFOM (atouts/faiblesses – opportunités/menaces).

Cette approche donnerait lieu à un groupe de travail intercommunal pour 2 séances de production.

- **Les enjeux de durabilité des espaces agricoles** : zones à haute priorité de préservation, zones particulièrement concernées par les difficultés de transmission d'exploitations, zones moins favorables sur le plan agronomique mais où les activités agricoles sont particulièrement menacées, zones où les débouchés en circuits courts de proximité représentent un potentiel
- **Les enjeux de la diversification** : dynamique entrepreneuriale, orientations des candidats à l'installation, potentialités du territoire en matière de diversification, accès aux marchés, identification de secteurs de projets, ouvertures pour l'agriculture biologique, qualité de la ressource en eau, politique alimentaire en restauration scolaire...
- **Les enjeux de l'usage du foncier** : impact de l'urbanisation sur les parcelles agricoles

Exploitants de plus de 50 ans

A partir des données recueillies et cartographiées commune par commune, les communes ou secteurs repérés selon les critères combinés de foncier libérable/exploitations sans reprise assurée seront classés selon un niveau de priorité qui tiendra compte des enjeux identifiés.

Une dizaine de communes ou secteurs ferait l'objet d'une analyse et de propositions méthodologiques et d'actions concertées au niveau local. Il s'agira d'un travail collaboratif sous forme d'ateliers réunissant élus, agriculteurs, propriétaires, habitants. Le choix de ces communes ou secteurs sera soumis à l'adhésion des municipalités concernées, les élus devant être pleinement acteurs de la démarche.

Ces ateliers auraient pour buts

- De s'approprier les informations/données recueillies dans le cadre de l'étude
- De compléter ces données par des informations « qualitatives » sur les exploitations concernées, fondée sur la connaissance fine des participants
- D'étudier les marges de manœuvre là où elles peuvent exister
- De poser les bases d'une « veille » à l'échelle communale

Ces ateliers justifieront l'organisation de 3 à 4 réunions par commune ou secteur.

La mobilisation des acteurs et l'animation de ces ateliers seront 2 facteurs déterminants.

Scénarios 2030

A défaut d'un exercice approfondi de prospective, l'étude dégagera plusieurs types de scénarios envisageables à l'horizon 2030 pour l'agriculture locale en prenant en compte :

- Les évolutions constatées
 - Les limites en terme de transmission, du modèle dominant caractérisé notamment par la spécialisation, l'agrandissement, l'investissement
 - La recherche de gain de productivité
 - La concentration de capitaux et de moyens de production
 - L'investissement dans le foncier et les moyens de production d'origine non agricole
 - L'évolution des marchés internationaux
 - L'évolution du coût du foncier
 - Les évolutions possibles/probables en matière de politiques publiques
 - Les éventuelles réorientations stratégiques de l'économie agro-forestière régionale (liées par exemple à une pression éventuelle sur la ressource en bois, à l'évolution du marché des compensations carbone...)
- Et tout autre facteur majeur prévisible

Le travail sur les scénarios serait réalisé au sein d'un groupe constitué à l'échelle intercommunal. Ce groupe retiendra 2 ou 3 scénarios sur la base desquels il formulera des orientations stratégiques utiles à l'action locale. 3 à 4 séances de travail.

3. PRODUCTION DES ANALYSES ET DES RESULTATS, FORMES DE RESTITUTION

Données statistiques et cartographiques

Toutes les données statistiques et informations cartographiques ont vocation à être exploitées et mises à jour par Tulle aggro, le Syndicat mixte du Pays de Tulle ou les communautés de communes concernées au terme de l'étude socle. Elles devront donc être rendues disponibles sous format Excel pour les données brutes et sous format SIG (système de référence légal Lambert 93/RGF 93) permettant une utilisation sous QGIS.

Données issues d'enquêtes

Toutes les enquêtes réalisées feront l'objet d'une restitution sous forme de tableaux excel complété, en tant que de besoin, de commentaires argumentés.

Travaux collectifs

Les données, analyses et propositions issues des groupes de travail (à l'échelle communale ou intercommunale) feront l'objet d'un mémoire aussi détaillé que possible avec illustrations cartographiques, photographiques, sous forme de schémas...

Document final

Ces documents seront agrégés pour constituer un mémoire complet au terme de l'étude. Ce document final comportera un partie synthèse et perspectives.

Présentation finale aux acteurs du territoire

Une présentation orale et illustrée en public sera programmée à l'intention des élus des intercommunalités concernées et, plus largement, de l'ensemble des acteurs qui auront pris part aux travaux.

Document de travail